

**Procès-verbal**  
**Assemblée générale du 24 septembre 2022 / Exercice 2021**  
**11h/13h30 - Espace du Belin, Laigné en Belin**

**PRÉSENTS**

- Membres adhérents du bureau : Frédéric Voisin (Trésorier adjoint), Hélène Houdayer (Trésorière), Céline Lenormand (Présidente), Frédérique Bourlisier (Pouvoir de Céline Brière), Angélique Balland, Marlène Yvon (Pouvoir de Emilie Coulon), Brice Salmon, Isabelle Perrin (Secrétaire, Pouvoir de Patricia Roulier).
- Membres adhérents : Catherine Frézals, Daniel Gautelier, Monique Meunier, Annick Brulon, Sophie Boyer/Leroux, Stéphanie Deshayes, Gwenaëlle Vivet, Marie Fouqueray, Emmanuelle Come, Éléna Christofides, Manon Thierry.
- Membres associatifs : Martine Janvier (ADEL), Jacqueline Chorin (Génération Mouvement Saint Gervais en Belin), Denis Halna (Les Archers du Belinois).
- Membres de droit du Conseil d'Administration : Marie-Line Revel (Elue Saint Gervais en Belin SIVOM) Juana Pauvert (Elue Laigné en Belin SIVOM), Claire Bruneau (Elues Laigné en Belin), Claudine Bizot (Elue Saint Gervais en Belin).

**Soit 29 votes possibles.**

**Présents mais sans droit de vote :**

Élus des communes de Laigné et Saint Gervais en Belin : Mathilde Plu et Christian Barbeau.

Membres associés : Martine Barrault et Damien Deshayes (CAF de la Sarthe), Jannick Lambert (MSA Mayenne Orne Sarthe).

Partenaires : François Bavière (Fédération Départemental des Centres Sociaux 72), Coralie Bruneau et Bruno Richet (Commune de Saint Ouen en Belin), Stéphanie Tempia (Commune de Teloché), Florence Bourgeois (Commune de Moncé en Belin), Laure Hulin (EHPAD Les Foyers de la Fuie).

Salariés ou stagiaires de LA RUCHE : Éléna Christofides, Manon Thierry, Aurélie Pontonnier, Yohann Lebreton, Luce Bonvallet, Manon Mautouché.

**Soit 42 personnes.**

**EXCUSÉS**

Commissaires aux comptes : Monsieur Blanchard (S.A.S. C.R.L.C)

Membres du bureau de LA RUCHE, Centre Social Laigné – Saint Gervais : Céline Brière (Pouvoir à Frédérique Bourlisier) // Patricia Roulier (Pouvoir à Isabelle Perrin).

Membres du Conseil d'Administration de LA RUCHE, Centre Social Laigné – Saint Gervais : Émilie Coulon (Pouvoir à Marlène Yvon) // Tatiana Guelle et Marie Allieux (CsC Le

**LA RUCHE, Centre Social Laigné – Saint Gervais**

📍 Espace du Belin, 34 Rue des Frères Bailleul, 72220 Laigné en Belin

☎ 02 43 21 79 68 - ✉ [accueil@cslaruche.fr](mailto:accueil@cslaruche.fr) - 🌐 [www.cslaruche.fr](http://www.cslaruche.fr)

Association Loi 1901 - N° SIRET 431 729 953 000 15- APE 8899B

Val'Rhone)// Irène Boyer et Marie-Pierre Thourault (CdC Orée de Bercé-Belinois) // Serge Marquis, Loïc Delaunay et Françoise Debaulieu (Génération Mouvement Saint Gervais en Belin) // Alexandra Guinebault (Amicale de l'École Jean Baptiste Galan) // Alain Meunier (ADEL).

Elus des communes de Laigné et Saint Gervais en Belin, ainsi que des futures communes partenaires : Nathalie Dupont et Dominique Haies (Commune de Laigné en Belin) // Marie Christine Abegg (Commune d'Ecommoy)

Partenaires : Laurent Brulon (OGEC Collège Saint Jean Baptiste de La Salle) // Alain Montarou (Collège Saint Jean Baptiste de La Salle) // Nicolas Morin (Médiathèque Laigné – Saint Gervais en Belin), Solen Ripoche (CARSAT des Pays de la Loire) // Christine Richard (MSA Mayenne Orne Sarthe) // Anaïs Bone (Présidente de l'Amicale Laique Claire Fontaine, Saint Ouen en Belin) // Jean-Pierre Blais (Étoile Cycliste Belinois) // Marie-Pierre Brosset, Robin Poirrier et Samuel Chevalier (Conseil Départemental 72).

Adhérents : Alain Ryser // Amandine Jouneaux // Edith Mauboussin // Cécile Foulonneau // Laure Cadeau.

Intervenants de LA RUCHE : Anne Richard (Sophrologie)

## Ordre du jour :

- Rapport moral, rapport d'activités et rapport financier
- Modification des statuts et du règlement intérieur.
- Votes : rapport moral, financier et d'activités, adhésion, tiers sortant

### 1/ Rapport Moral (À télécharger sur notre site Internet « Onglet téléchargement »).

Il semble que l'information du départ du directeur en février 2023 ne soit pas claire dans le rapport moral. Nous vous confirmons donc son départ à cette date.

Suite à lecture du rapport moral par Céline Lenormand, la parole est donnée à l'assemblée.

**Annick Brulon**, adhérente, demande pourquoi une telle baisse de subvention par les communes de Laigné et Saint Gervais en Belin ?

**Mathilde Plu**, maire de Saint Gervais en Belin, indique les éléments suivants :

- C'est une nécessité par rapport aux finances de la commune.
- LA RUCHE a été avertie longtemps à l'avance que la commune ne pourrait plus financer autant. Les subventions 2022 et 2023/2026 ont été votées en Conseil Municipal au premier trimestre 2021 sur les demandes de LA RUCHE suite à différentes hypothèses proposées du fait de l'intégration d'autres communes. L'hypothèse 4 a été retenue par LA RUCHE. LA RUCHE doit revoir son financement

LA RUCHE, Centre Social Laigné – Saint Gervais

📍 Espace du Belin, 34 Rue des Frères Bailleul, 72220 Laigné en Belin

☎ 02 43 21 79 68 - ✉ [accueil@cslaruche.fr](mailto:accueil@cslaruche.fr) - 🌐 [www.cslaruche.fr](http://www.cslaruche.fr)

Association Loi 1901 - N° SIRET 431 729 953 000 15- APE 8899B

par les autres communes dans la mesure où elle étend son territoire d'intervention au-delà des communes de Laigné et Saint Gervais en Belin.

**Claire Bruneau**, conseillère municipale de Laigné en Belin

En plus des éléments indiqués par Mathilde Plu, entièrement partagés par les élus de Laigné, il est nécessaire de rappeler l'historique des subventions de nos 2 communes : pour les 4 années du projet social précédent 2018/2021, elles avaient beaucoup augmenté leur subvention pour compenser l'arrêt des aides de l'Etat concernant 2 emplois en contrats aidés.

En 2018, le projet du Centre Social étant de développer l'axe parentalité, et pour ce projet d'élargir à titre **expérimental** le territoire d'intervention à la CdC, cette augmentation substantielle devait lui donner les moyens et le temps pour trouver de nouveaux financements.

Aujourd'hui, la Ruche va étendre son territoire d'intervention à 4 autres communes qui s'engagent à soutenir financièrement l'axe parentalité, cependant pour une part qui reste faible par rapport à celle financée par Laigné et Saint Gervais.

Ne fallait-il pas demander un peu plus aux nouvelles communes ?

Les élus reconnaissent la qualité du travail et l'engagement de l'équipe de la Ruche.

Mais comme cela avait été décidé dès 2021, la commune ayant aussi des dépenses supplémentaires importantes à assumer, ne pourra plus financer autant le Centre Social pour les 4 années à venir.

**Gwenaëlle Vivet** réagit à la suppression des projets partenariaux (Escapades, Patrimoine, Carnaval ...). Elle indique que lorsqu'elle a vu que l'axe parentalité serait proposé sur un territoire élargi, elle s'est dit que cela aurait des conséquences sur les actions déclinées sur Laigné – Saint Gervais en Belin. On ne peut pas faire plus avec des moyens stables.

**Céline Lenormand**, présidente de LA RUCHE rappelle que

- La diminution des subventions a été annoncée subitement fin 2020 lors d'une commission mixte. Elle devait se situer en deçà de celles finalement actées. Elle remercie les élus qui suivent LA RUCHE. Ce sont eux qui ont travaillé avec les conseils municipaux pour arriver à ce résultat.
- Nous ne pouvions pas aller voir les nouvelles communes en leur demandant une subvention plus importante, qui finance « la maison centre social », ce d'autant que leur participation ne concerne que l'axe Parentalité.
- Nous ne demandons pas de financements supplémentaires pour 2022. Nous sollicitons les communes pour une réduction moins importante de la subvention pour les années 2023/2024/2025 et 2026.
- Nous avons proposé des solutions intermédiaires permettant de rassurer chacune des parties comme un ajustement des subventions en fin d'année.

**LA RUCHE, Centre Social Laigné – Saint Gervais**

📍 Espace du Belin, 34 Rue des Frères Bailleul, 72220 Laigné en Belin

☎ 02 43 21 79 68 - ✉ [accueil@cslaruche.fr](mailto:accueil@cslaruche.fr) - 🌐 [www.cslaruche.fr](http://www.cslaruche.fr)

Association Loi 1901 - N° SIRET 431 729 953 000 15- APE 8899B

**Yohann Lebreton**, directeur de LA RUCHE ajoute que

- LA RUCHE a réussi quelque chose qui avait déjà été tenté à plusieurs reprises et qui avait toujours échoué : donner une dimension intercommunale au centre social. En ce sens, nous avons besoin d'être soutenu et encouragé pour continuer dans la même direction. D'autant plus que cette problématique de financement va se reposer dans 4 ans, puisque comme l'ont dit les élus de Laigné et Saint Gervais en Belin, le centre social ne peut être financé autant par 2 communes. Il faudra donc encore élargir notre territoire d'intervention. C'est donc la survie du centre social à moyen terme qui est en jeu.
- LA RUCHE est le plus petit centre social de Sarthe. Cette information est confirmée par François Bavière, délégué fédéral de la Fédération Départementale des Centres Sociaux. Il ne peut réduire considérablement son budget au risque de ne plus respecter les critères d'agrément, qui conditionnent les financements de la CAF de la Sarthe. De plus, si le centre social veut diminuer ses dépenses de manière substantielle, il devra licencier un(e) salarié(e), choix auquel l'association se refuse.

**Bruno Richet**, élu à Saint Ouen en Belin (nouvelle commune partenaire) souligne qu'il y a déjà eu une démarche de Centre Social Intercommunal et qu'elle a échoué.

La commune de Saint Ouen en Belin a fait un premier pas en s'engageant dans le projet parentalité de LA RUCHE. Il a bien conscience que cela génère une participation financière modeste mais en lien avec la taille de la commune.

Cela n'engage que lui mais si le partenariat est positif, Saint Ouen en Belin pourrait être prêt à aller plus loin, vers l'ensemble des missions du centre social.

Il souligne que les démarches préalables à la signature de la Convention Territoriale Globale entre la CAF de la Sarthe et la CdC de l'Orée de Bercé Belinois pourraient être l'occasion de questionner l'Animation de la Vie Sociale dans le Belinois.

**Damien Deshayes**, chargé de conseil et de développement de la CAF de la Sarthe confirme que la collectivité a prévu de s'intéresser à cette question dans le cadre du diagnostic qui va être réalisé en amont.

## **2/ Rapport d'activités** (À télécharger sur notre site Internet « Onglet téléchargement »).

Intervention au préalable d'administrateurs concernant l'Équipe de LA RUCHE :

Présentation par **Angélique Balland** de l'Instance Salarié Employeur :

*Suite à la rédaction du règlement intérieur du centre social fin 2020, nous avons l'obligation de créer une instance, Salariés/Employeur.*

LA RUCHE, Centre Social Laigné – Saint Gervais

📍 Espace du Belin, 34 Rue des Frères Bailleul, 72220 Laigné en Belin

☎ 02 43 21 79 68 - ✉ [accueil@cslaruche.fr](mailto:accueil@cslaruche.fr) - 🌐 [www.cslaruche.fr](http://www.cslaruche.fr)

Association Loi 1901 - N° SIRET 431 729 953 000 15- APE 8899B

*Objectif : recueillir les doléances des salariés (demandes collectives uniquement), sur les sujets suivants :*

- Prévention sécurité
- Risques professionnels

*Nous avons étendu les sujets obligatoires de cette instance aux conditions de travail en général des salariés et aux Œuvres sociales.*

*Un(e) représentant(e) des salariés a été élu fin 2021 et un(e) représentant(e) des membres du bureau a été nommé par ce dernier.*

*Déroulé : 4 réunions par an*

*1/ Les salariés se réunissent pour évoquer les sujets à mettre à l'ordre du jour*

*2/ Le(la) représentant(e) des salariés un(e) et le(la) représentant(e) des membres du bureau se réunissent ensuite pour traiter les points relevés par les salariés. Un compte-rendu est réalisé et est présenté en bureau par le(la) représentant(e) des membres du bureau pour que celui-ci statue sur les demandes des salariés.*

*Un retour est fait ensuite aux salariés par le(la) représentant(e) des salariés.*

- **Isabelle Perrin** fait la lecture du Rapport d'activités concernant les Instances Associatives

Focus d'une activité ou d'une activité par axe du projet social par un salarié de l'Equipe de LA RUCHE. Seul une action ou un point a été développé.

### **Axe 1**

Manon Thierry (Chargée d'accueil) – Les adhérents et L'aménagement de l'accueil de l'Espace du Belin.

### **Axe 2**

Luce Bonvallet (Référénte Familles) – Les chiffres globaux et la concertation Familles.

À noter, une erreur sur le rapport d'activités. Il y a 1791 participations en 2021 et non 791.

### **Axe 3**

Yohann Lebreton (directeur) – Projet avec les écoles.

**Gwenaëlle Vivet**, adhérente mais aussi enseignante à l'école Roland Deret (Saint Gervais en Belin) souligne que le travail de médiation culturelle réalisé par LA RUCHE et Le Val'Rhone a des effets sur les pratiques culturelles des enfants. Elle a l'impression qu'ils ont davantage le réflexe d'aller voir des spectacles à Moncé en Belin. Elle cite l'exemple des Zélectrons Frits.

**LA RUCHE, Centre Social Laigné – Saint Gervais**

📍 Espace du Belin, 34 Rue des Frères Bailleul, 72220 Laigné en Belin

☎ 02 43 21 79 68 - ✉ [accueil@cslaruche.fr](mailto:accueil@cslaruche.fr) - 🌐 [www.cslaruche.fr](http://www.cslaruche.fr)

Association Loi 1901 - N° SIRET 431 729 953 000 15- APE 8899B

Eléna Christofides – Les ateliers loisirs.

#### **Axe 4**

Yohann Lebreton (directeur) – Bénévolat et vie associative à LA RUCHE.

### **3/ Rapport financier (À télécharger sur notre site Internet « Onglet téléchargement »).**

- Lecture par Hélène Houdayer, trésorière, d'une partie du rapport du Commissaire aux comptes :

#### *Opinion*

*En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association du Centre Social de Laigné – Saint Gervais en Belin relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.*

*Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.*

- Présentation de l'analyse du réalisé 2021, du bilan et budget prévisionnel 2022 par Hélène Houdayer, trésorière, et Yohann Lebreton, directeur.

François Bavière souligne que l'association a un fonds de roulement de 4 mois, ce qui est convenable.

### **4/ Le nouveau projet social**

Nous avons prévu une présentation détaillée des nouveaux axes du projet social 2023/2026. Celle-ci a été très rapidement effectuée afin de laisser du temps à l'Assemblée Générale de traiter des nouveaux statuts et du nouveau Règlement Intérieur.

### **5/ Les nouveaux statuts et règlement intérieur**

Nous n'avons pas fait une lecture complète de ces nouveaux documents. Yohann Lebreton, directeur de l'association a présenté les principaux changements :

Le changement de nom de l'association en enlevant la mention Centre Social et la localisation géographique. D'une part, le mot Centre Social est connoté. Pour les habitants, il est trop souvent identifié comme étant un lieu pour les personnes uniquement en

difficultés. D'autre part, le fait que Laigné – Saint Gervais soit indiqué dans notre nom peut laisser à penser que seuls ses habitants peuvent y venir. Or, comme nous l'avons indiqué précédemment, notre territoire d'intervention (au niveau de la parentalité) est officiellement élargi à 4 nouvelles communes.

**LE NOUVEAU NOM :**  
**LA RUCHE**  
Centre Socioculturel

Plusieurs personnes présentes ont posé des questions sur ce point :

**Claire Bruneau :** Est-ce que cela ne va pas poser de problème ? Il lui semble que cela a déjà été le cas.

**Daniel Gautelier :** La DRAC ne va pas poser de souci du fait que notre nom contienne la mention suivante « Centre socioculturel ».

**Bruno Richet et François Bavière** confirment que des initiatives du même type ont été menées dans d'autres centres sociaux (Centre Social de Ballon : Maison des projets, Centre Social de Changé : Centre Socioculturel Le Rabelais).

**Damien Deshayes** confirme que la mention « Centre Social » est liée à l'agrément de la CAF. Une association peut avoir d'autres activités, qui ne relèvent pas d'un Centre Social.

À noter d'ailleurs que l'objet de l'association a été modifié.

Objet d'origine : *Cette association a pour finalité la gestion et l'animation d'un Centre Social.*

Nouvel objet : *L'ambition de l'association est de favoriser l'humain : éveiller ; accompagner ; soutenir ; relier pour mieux vivre et faire collectif. Pour y parvenir, elle gère et anime un Centre Social. Celui-ci met en œuvre un projet social qui s'inscrit dans son territoire d'intervention ...*

Un nouveau mode de gouvernance. Céline Lenormand ne souhaitant pas se représenter, cela a posé la question de la future présidence. Personne du bureau ne souhaitant assurer cette fonction, les administrateurs ont réfléchi à un système alternatif : une présidence collégiale avec 5 co-président(e)s. Des membres du bureau sont prêts à assurer ce rôle (sous réserve d'être élu(e)s) : Co-Présidente Politique – Marlène Yvon, Co-Présidente Vie Associative – Isabelle Perrin, Co-Présidente Projets – Frédérique Bourlisier, Co-Présidente Finances – Hélène Houdayer, Co-Présidente Ressources Humaines – Angélique Balland.

Ces co-présidentes seront épaulées par d'autres administrateurs, qui assureront une partie de leur délégation.

Au lieu d'interpeller systématiquement la présidente, le directeur contactera la co-présidente concernée par le point à étudier. Cette dernière y répondra directement si elle considère qu'elle a les délégations suffisantes. Si ce n'est pas le cas, elle contactera la ou les autres co-présidentes concernées pour statuer ou attendra le prochain bureau pour soulever

**LA RUCHE, Centre Social Laigné – Saint Gervais**

📍 Espace du Belin, 34 Rue des Frères Bailleul, 72220 Laigné en Belin

☎ 02 43 21 79 68 - ✉ [accueil@cslaruche.fr](mailto:accueil@cslaruche.fr) - 🌐 [www.cslaruche.fr](http://www.cslaruche.fr)

Association Loi 1901 - N° SIRET 431 729 953 000 15- APE 8899B

ce point s'il est trop important. Ainsi, cette organisation, qui est encore à construire, nécessitera davantage de réunions de bureau.

**Madame Barrault**, administratrice de la CAF de la Sarthe et **François Bavière** témoignent que ce mode de gouvernance est en réflexion dans d'autres centres sociaux : Centre Social de Champagné ou de Changé.

La tarification des actions Parentalité. Le territoire d'intervention de LA RUCHE sera constitué de 6 communes partenaires qui le co-financent.

Afin de marquer cet engagement, nous avons proposé qu'une tarification et des modalités d'inscription différentes soient appliquées aux familles hors territoire :

- *Tarifs significativement supérieurs (3 € par personne pour les services, activités et projets gratuits et x 2 pour les autres avec un minimum de + 3 €).*
- *75% des places sont réservées aux habitants du territoire. 3 jours avant la réalisation de l'action, elles pourront être accordées aux habitants extérieurs au territoire si elles n'ont pas été pourvues.*

## 6/ Les votes

Informations données au préalable par Yohann Lebreton, Directeur de LA RUCHE

- Droit de vote uniquement pour les membres adhérents ou de droit de l'association
- Ceux qui ont des pouvoirs doivent avoir deux séries de bulletins de vote
- Le vote se fait à bulletin secret et à la majorité à un tour.
- Les noms des candidats doivent être rajoutés par les votants sur les bulletins correspondants.

**Questions de Martine Janvier** concernant l'absence du nom de l'ADEL sur le bulletin de vote et le nombre de place pour les associations dans le Conseil d'Administration.

L'association ADEL a été élue à l'Assemblée Générale 2020. Elle n'est donc pas au Tiers Sortant.

Il y a uniquement 4 places, donc 3 vacantes, au Conseil d'Administration pour les membres associatifs.

**Question de Gwenaëlle Vivet** sur ce que cela implique d'être membre du Conseil d'Administration ou du bureau.

Le Conseil d'Administration se réunit 2 à 3 fois par an. Il prend les grandes décisions concernant l'association. Aujourd'hui, c'est surtout une instance d'informations avec peu d'échanges. Ce n'est pas une volonté de notre part. C'est un espace démocratique où chacun peut faire des remarques, des suggestions et alimenter les débats.

LA RUCHE, Centre Social Laigné – Saint Gervais

📍 Espace du Belin, 34 Rue des Frères Bailleul, 72220 Laigné en Belin

☎ 02 43 21 79 68 - ✉ [accueil@cslaruche.fr](mailto:accueil@cslaruche.fr) - 🌐 [www.cslaruche.fr](http://www.cslaruche.fr)

Association Loi 1901 - N° SIRET 431 729 953 000 15- APE 8899B

Le Bureau gère l'association au quotidien. Les administrateurs se réunissent environ 8 fois par an. C'est un espace de décisions et de convivialité. Certes le directeur prépare les différents points abordés, mais les administrateurs débattent sur les meilleurs choix et font des propositions. Les discussions traitent de sujets variés, des Ressources Humaines au repas de la Soirée d'été.

### **Rapport moral et d'activités**

25 votes « pour » et 4 votes « Je m'abstiens ».

### **Rapport financier**

29 votes « pour »

### **Affectation du résultat**

28 votes « pour » et 1 « je m'abstiens »

### **Adhésion**

28 votes « pour » et 1 « je m'abstiens »

### **Membres adhérents (8 places vacantes en comptant les membres sortants) :**

- 4 membres sortants : Patricia Roulier, Isabelle Perrin, Hélène Houdayer et Brice Salmon. Ils se représentent tous les 4.
- 3 membres se présentent : Gwenaëlle Vivet, Stéphanie Deshayes, Amélie Molière.

Chaque membre a recueilli 29 votes « pour ».

### **Membres associatifs (3 places vacantes en comptant les membres sortants) :**

Deux membres sortants : Amicale Jean Baptiste Galan et Génération Mouvements Saint Gervais.

Elles n'ont pas pu se positionner avant l'Assemblée Générale sur le renouvellement de leur candidature. Nous avons convenu qu'elles seraient indiquées sur le bulletin de vote des membres associatifs mais qu'elles pourraient renoncer à cette place si elles le souhaitent après l'Assemblée Générale.

Les Archers du Belinois se présentent.

Les votes :

- Les Archers du Belinois – 26
- Amicale Jean Baptiste Galan - 28
- Génération Mouvements Saint Gervais – 28

**Le règlement intérieur**

26 votes « Pour », 2 « Je m'abstiens » et 1 « Contre »

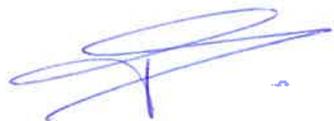
**Les statuts**

25 votes « Pour » et 4 « Je m'abstiens ».

L'élection des membres du bureau et des représentants de LA RUCHE sera effectuée à distance via Balotilo.

Le 24 septembre 2022 à 13h00, la séance est levée.

Isabelle Perrin  
Co-Présidente de l'Association  
à partir du 17/10/22



**Céline Lenormand**  
**Présidente**

jusqu'au 16/10/22



Helene Houdaye  
Co-Présidente Finances  
à partir du 17/10/22



LA RUCHE, Centre Social Laigné – Saint Gervais

📍 Espace du Belin, 34 Rue des Frères Bailleul, 72220 Laigné en Belin  
☎ 02 43 21 79 68 - ✉ accueil@cslaruche.fr - 🌐 www.cslaruche.fr  
Association Loi 1901 - N° SIRET 431 729 953 000 15- APE 8899B

## LES RESULTATS DES VOTES À DISTANCE DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS

### ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU - Du 30 septembre au 9 octobre

24 personnes se sont exprimées sur les 27 possibles

Tous les membres adhérents qui se sont présentés ont été élus :

- Angélique Balland – 23 voix.
- Frédérique Bourlisier – 22 voix.
- Céline Brière – 22 voix.
- Stéphanie Deshayes – 22 voix.
- Céline Lenormand – 23 voix.
- Hélène Houdayer – 23 voix.
- Isabelle Perrin – 23 voix.
- Patricia Roulier – 23 voix.
- Brice Salmon – 22 voix.
- Gwenaëlle Vivet – 23 voix.
- Frédéric Voisin – 21 voix.
- Marlène Yvon -23 voix

### ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX DE L'ASSOCIATION - Du 11 au 16 octobre

24 personnes se sont exprimées sur les 27 possibles

#### Co-Présidente Politique

Marlène Yvon : 24 voix.

#### Co-Présidente Finances

Hélène Houdayer : 24 voix.

#### Co-Présidente Vie Associative

Isabelle Perrin : 24 voix.

#### Co-Présidente Projet

Frédérique Bourlisier : 24 voix

#### Co-Présidente Ressources Humaines :

Angélique Balland : 24 voix

LA RUCHE Centre Social Laigné - Saint Gervais  
34 rue des Frères Bailleul  
72220 Laigné en Belin  
accueil@cslaruche.fr  
Tél : 02 43 21 79 68

*Le 17/10/2022 à Laigné  
en Belin*

*Isabelle Perrin  
Co - Présidente  
Vie Associative  
Après du 17/10/2022*



*Hélène Houdayer  
Co - Présidente finances  
Après du 17/10/2022*



**Céline Lenormand  
Présidente**

*Jusqu'au  
16/10/2022*



